



Contestation d'un pv a la volée

Par **sytchev**, le **24/11/2009** à **16:01**

Bonjour,

J'ai reçu un pv a la volé pour :NON respect du temp d'arret a un STOP.

je suis conducteur d'une moto (precisions)

je n'eatait pas le conducteur a se moment la.

j'ai recu une demande d'exoneration mais je n'arrive pas a faire ma consignation ;..Ou doit je la faire et par quel moyens.

Par internet c'est impossible jai pas le telepaiement.

merçi de m'aider .

Par **Tisuisse**, le **24/11/2009** à **18:13**

Bonjour,

En joignant un chèque dit "de consignation" (à bien préciser dans le courrier).